



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03994

Numéro SIREN : 804 985 430

Nom ou dénomination : AAP Aide à la personne Giabda

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2017 sous le numéro de dépôt 6487

n° de
dépôt
6487



n° de
gestion

19 AVR. 2017

14B3551

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

AAP Aide à la personne Giabda

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 rue Maréchal Galliéni, 78000 VERSAILLES
804985430 RCS VERSAILLES

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 JUIN 2016**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de 564 euros au compte « Autres Réserves ».

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

①

BILAN SIMPLIFIÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DGFIP 2033 A-SD 2016

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AAP AIDE A LA PERSONNE GIARDA										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise : 13 rue du Marechal Galliéni										78000 VERSAILLES	
SIREN : 8 0 4 9 8 5 4 3 0											
Durée de l'exercice en nombre de mois : 1 5										Durée de l'exercice précédent : 1 1	
										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 5	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	600	030	250		350			
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	600	048	250		350			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		060		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	070	3 604	070		3 604				
		Autres * (3)	072	721	074		721				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	3 281	086		3 281				
	Charges constatées d'avance *		092	63	094		63				
	Total II		096	7 669	098		7 669				
Total général (I + II)		110	8 268	112	250		8 019				
PASSIF											
										Exercice N 1	
										NET NRT	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000				
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126						
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132						
	Report à nouveau				134						
	Résultat de l'exercice				136		564				
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142		1 564				
Provisions pour risques et charges				Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		204				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	5 619	172		6 251				
	Produits constatés d'avance				174						
Total III				176		6 455					
Total général (I + II + III)				180		8 019					
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	600			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Chue-2

the 1990s, the number of people in the world who are illiterate has increased from 1.2 billion to 1.5 billion. The number of illiterate people in the world is projected to reach 1.7 billion by the year 2015. The number of illiterate people in the world is projected to reach 1.7 billion by the year 2015.

1000

[illegible]

Alia Z

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 202 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise AAP AIDE A LA PERSONNE GIARDA		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	318	
				Exercice N clos le 31/12/2015		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		200		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217		218	
		dont export et livraisons intracommunautaires			13 324	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	13 324	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle GPE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	
Total des charges d'exploitation (II)				264	12 660	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	664
Produits financiers (III)		281		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)		290		Charges exceptionnelles (VI)	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	564
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	564
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-f CGD) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-N°/T-SD)			324	100	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des époux et associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (14. <i>sexies</i>)	986	ZPE-TE (14. <i>octies et octies A</i>)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (14. <i>septies</i>)	981	JEL (14. <i>sexies A</i>)	989		
	ZRD (14. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (14. <i>quindécies</i>)	138		
	ZFA (14. <i>quaterdecies</i>)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	664
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat :)				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	664

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-N°/1

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

BBF Informatique 2016

Handwritten signature

2016

Compte de résultat simplifié de l'exercice

2033B

Extension 1

Divers à réintégrer

[illegible]

Alia Z

Compte de résultat simplifié de l'exercice

Extension 2

Divers à déduire

[illegible]

Ilia2

AAP AIDE A LA PERSONNE GIABDA

13 324

13 324

11 508

12 660

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2016

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 392 régimes A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise : AAP AIDE A LA PERSONNE GIARDA						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	600	474		476	600	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490		492	600	494		496	600	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	250	564		566	250	
TOTAL		570		572	250	574		576	250	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Date de l'acte	Valeur d'achat *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins values					
	3	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 % (6)	15 % (4) 16 % (7)	0 % (8)		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	587	588	589	590	
	Plus values taxables à 19 % (10)				579	Régularisations	590	593	594	595
Résultat net de la concession et de la sous concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus values à long terme (CGI art. 39 terdecies)								591		
TOTAL					596		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 238 F et 238 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

Formulaire obligatoire (article 562 régimes
A. Dis du Code général des impôts)

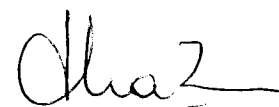
④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AAP AIDE A LA PERSONNE GIABDA										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606						
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	601	603	605	607						
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616						
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636						
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646						
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656						
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666						
TOTAL		680	682	684	686						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations	Reprises									
Immob. incorporelles	700	705									
Terrains	710	715									
Constructions	720	725									
Inst. techniques mat. et outillage	730	735									
Inst. générales, agencements amen. div.	740	745									
Matériel de transport	750	755									
Autres immobilisations corporelles	760	765									
TOTAL	770	775									
			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-3-SD 780								
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995				
Déficits imputés			983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996				
Déficits reportables			984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 236 TER ZCA							
Déficits de l'exercice			850	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129				
Total des déficits restant à reporter			870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800				
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380					
N° du centre de gestion agréé						388					
Montant de la TVA collectée						374	1 299				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	1 718				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 N1.



**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-ESD 2016

Formulaire obligatoire (article 58 A
du code général des impôts)

⑤

Désignation de l'entreprise : AAP AIDE A LA PERSONNE GIARDA		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 24/09/2014 et clos le : 31/12/2015		Durée en nombre de mois : 1 5	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 1		144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée : TOTAL 1 - TOTAL 2		137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	/	/
Date de cessation	186	/	/
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NGVESD.

Officer 2

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-FSD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1) Xémit. ☐ *

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 1 5

SIREN

8 0 4 9 8 5 4 3 0

Dénomination de l'entreprise

AAP AIDE A LA PERSONNE GIARDA

Adresse (voie)

13 rue du Marechal Gallieni

Code postal

78000

Ville

VERSAILLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	mme	Nom patronymique	ARMAINGAUD	Nom(s)	FRANCOISE
Nom marital	SEGUIN DE BROIN	% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	1000
Naissance : Date	24/05/1969	N° Département	13	Commune	MARSEILLE
				Pays	FR
Adresse : N°	13	Voie	RUE MARECHAL GALLIENI		
Code Postal	78000	Commune	VERSAILLES	Pays	FR

Titre (2)		Nom patronymique		Nom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
				Pays	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2053 N° 7.

Chaz

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 5

SIREN

8 0 4 9 8 5 4 3 0

Dénomination de l'entreprise AAP AIDE A LA PERSONNE GIABDA

Adresse (voie) 13 rue du Maréchal Galliéni

Code postal 78000

Ville VERSAILLES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT SD.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

BBP Informatique 2016

Chai 2

DONNEES D'IDENTIFICATION

A. IDENTIFICATION DU DECLARANT

SIREN du déclarant	804985430
Désignation du déclarant	AAP AIDE A LA PERSONNE GIABDA 13 rue du Marechal Gallieni 78000 VERSAILLES aap-aidealapersonne@hotmail.com
Code activité NAF	8219Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFiP.	☒
--	-------------------------------------

B. REGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N	24/09/2014
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2015
Durée de l'exercice ou période N	15
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2014
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

Alue2